

Le prix de l'abonnement par trimestre, francs 11, pris au bureau francs 13 franco à la poste.

LE POLITIQUE.

Les abonnements commencent à toutes les époques. Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis.

Sommaire. — Verdict du jury dans l'affaire de l'assassinat des époux Maes. — Nouvelles d'Espagne. Détails sur la défaite de Valdez en Arragon. — Actes du gouvernement belge. — Chemin de fer. — Détails sur la Russie. — Feuilleton. — Nouvelles et faits divers.

FRANCE.

Paris, 13 juin. — Nous avons, d'après un journal, cité les personnages de la cour de Berlin qui avaient été invités à assister aux fêtes de Fontainebleau. Un autre journal, qui déclare être très bien informé, assure ce matin qu'aucune invitation n'a encore été adressée et qu'on attend pour cela le retour des princes. (Constitutionnel.) — Le Journal de Paris publie une dépêche télégraphique de Toulon annonçant que le Nestor est arrivé le 3 à l'embouchure de la Tafna. Le 4, à neuf heures du matin, les troupes étaient débarquées et rendues au camp. L'armée est bien approvisionnée; son état sanitaire est excellent. Le 6, le Nestor a rencontré à la mer des bâtiments qu'il suppose être ceux du contre-Amiral Hugon. Dans ce cas, ce second renfort aura été débarqué et rendu au camp dans la journée du 7. — On lit dans le Réparateur de Lyon : Le bruit court dans notre ville qu'un pauvre garçon de bains, employé au bel établissement des Bains-Orientaux de M. Perrichon, vient de gagner le lot principal d'une loterie allemande de diverses propriétés seigneuriales. M. Perrichon en a reçu l'avis, il y a quelques jours, d'un banquier de Francfort qui avait envoyé à l'adresse du détenteur du numéro gagnant, un paquet affranchi contenant en billets de banque une somme de 455,000 fr., avec la proposition de se les approprier si on consentait à se dessaisir des droits acquis sur les valeurs mises en loterie. Le pauvre garçon, fou de joie, hésite à prendre un parti et n'en continue pas moins son service dans l'établissement. Longtemps il avait cherché un associé qui voulût, pour 10 fr., courir avec lui ses chances de gain ou de perte, mais personne n'avait voulu écouter ses propositions. Une fille qui sert dans la même maison, et que Jules (c'est le nom du garçon) n'a pu décider, malgré les plus vives instances, à prendre de moitié l'heureux billet, se désole aujourd'hui et pleure de ne l'avoir point écouté. Jules console, dit-on, en lui parlant d'amour et de mariage, et se réjouit de ce que son bonheur peut faire deux heureux. — L'Impartial, de Paris, en démentant la nouvelle du refus de la main de la princesse Victoria demandée officiellement pour le fils aîné du prince d'Orange, ajoute que la famille royale d'Angleterre a ajourné toute décision sur le choix du futur époux de l'héritière du trône britannique jusqu'à l'époque où elle aura atteint sa dix-huitième année, c'est-à-dire jusqu'à l'année prochaine. — Le chiffre total de la recette des douanes en Angleterre, Irlande et Ecosse, durant l'année qui a expiré le 5 janvier 1835, a été de 21,111,366 liv. st. La recette nette est de 18,494,316 liv. st. — Le

chiffre de ces recettes, pour l'année qui a fini le 5 janvier 1836, a été de 23,160,939 liv. st. Recette nette, 20,522,895 liv. st. — Les villes où les recettes ont été les plus abondantes sont Londres, Liverpool et Bristol. La proportion entre Londres et Liverpool est de 10 à 3, et entre Londres et Bristol de 10 à 1. (Globe.) — Les journaux américains rapportent une scène qui donnerait lieu de craindre que les désordres de l'été dernier ne reprissent leurs cours. Le 23 avril dernier, un homme de couleur fut arrêté à Saint-Louis (Missouri), pour quelque délit de police, et mis en prison par le suppléant du shérif et par un constable. Dans la cour de la prison il tira son couteau et les frappa mortellement l'un et l'autre. On l'entoura, on l'assailit à coups de pierres, on le désarma en lui cassant le bras, et on l'enferma. Les habitants, informés de ce qui se passait, ont obligé le concierge à le livrer. L'homme de couleur a été attaché à un arbre et brûlé vif en présence de la foule. Voilà la civilisation d'une république que nos régénérateurs nous présentent pour modèle. De pareilles atrocités si souvent renouvelées assimilent les Américains aux sauvages. S'ils ont hérité des arts de l'Europe, ils ont également hérité de la barbarie des indiens.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE.

Assassinat des époux Maes. Audience du 14 juin. — L'audience est ouverte à midi et demi. M. le président résume avec impartialité les débats. Après ce résumé, le jury entre dans la chambre des délibérations; vingt-six questions lui étaient soumises. A une heure et demie, l'audience est reprise, et le chef du jury déclare Legerot non-coupable sur toutes les questions, et Petrus coupable seulement de vol domestique. En conséquence, la cour prononce l'acquiescement de Legerot, et condamne Petrus à dix ans de réclusion et à l'exposition, disant qu'à l'expiration de sa peine, il sera, pendant toute sa vie, sous la surveillance de la haute police.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Les dernières correspondances de Madrid sont à la date du 6. Les élections occupent toute l'attention du gouvernement. Les nouvelles des provinces sont satisfaisantes. A Cadix même il s'est fait dans les esprits une réaction aussi favorable qu'inattendue. Le général Cordova était toujours à Madrid. On attendait avec impatience l'acceptation de M. Aguirre Solarte, dont la présence dans la capitale serait très-importante pour combiner les opérations financières avec les opérations militaires et électorales. — On écrit de Bayonne, le 9 juin : « Voici des détails positifs sur le désastre du colonel Valdès en Arragon : Guilez et Serrador s'étaient donné rendez-vous dans un village près

d'Ateca, du côté de Teruel. Le premier y étant arrivé avant Serrador, fut surpris par Valdès qui le battit complètement et lui fit 7 à 800 prisonniers. Après ce succès, Valdès alla au devant d'un renfort qu'il avait demandé au général Rotten, qui commandait dans le Bas-Arragon. A la réception de la nouvelle défaite de Guilez, Serrador courut à son secours pour délivrer ses prisonniers. Il réunit un demi-bataillon sur la crête d'un défilé par lequel Valdès devait passer. Celui-ci aperçut de loin ces troupes qu'il prit pour la colonne qu'il attendait, et se dirigeait vers elles sans défiance, lorsqu'arrivé au défilé, il fut assailli par une vive fusillade qui jeta la confusion parmi sa troupe. Serrador, arrivé sur ces entrefaites, acheva de disperser la colonne de Valdès, qui ne dut son salut qu'à une fuite précipitée. « Un très-grand nombre d'officiers, qui étaient presque les seuls vieux militaires de ce petit corps, furent faits prisonniers par les factieux qui purent les prendre avec d'autant plus de facilité qu'ils faisaient des efforts inouïs pour rallier les fuyards. La plupart de ces malheureux ont été fusillés, on dit que le nombre s'élève à 30, et par un raffinement de barbarie, ce fut au son des instrumens que cette cruelle exécution eût lieu. La perte de Valdès est évaluée à 600 hommes, dont seulement une douzaine de cavaliers. On a jugé cette perte plus grande d'abord, mais le même jour et les suivans un grand nombre de soldats dispersés avaient rejoint Valdès. Ce n'est pas la première fois ni probablement la dernière que les chefs christinos aillent à se reprocher des défaites occasionnées par leur imprudence et par leur négligence à prendre des précautions. »

BELGIQUE.

Bruxelles, 15 juin. (Trois heures.) — La liquidation s'est faite lentement. Le cours à terme a eu un instant de faveur 42 1/2 à 5/8, mais est retombé à 42 1/2 papier. Très-peu d'affaires. Après la cote on reste 42 3/8 argent 7 1/2 papier. Amsterdam, 14 juin. — Dette active 2 1/2 p. c. 56 1/4 3/4 3/8 5/16, 5 p. c. 101 3/4 1/2 1/4 1/2 1/4 1/2. Bille de chance 21 3/4 25 24 3/4 13 1/16, syndicat 97 3/4 98 1/4 98, société de commerce 173 3/4 174 3/4 174, Ardoin pièces de 85 liv. 42 1/4 3/4 1/16, grosses pièces 41 3/4 42 1/4 42, différée 15 1/4 1/8; brésiliens 87 1/2 1/4. Paris, 14 juin. — Ardoin 41 1/4 (hausse 1/8). Londres, 13 juin, 4 heures. — Nos fonds n'ont pas variés, les valeurs étrangères se soutiennent, celles d'Espagne sont même mieux à terme. Consolidés 91 7/8 92; belges 102; hollandais 2 1/2 p. c. 56 7/8, 5 p. c. 101 5/8 7/8; Espagnols Ardoin au comptant 40 7/8 1/2 7/8 5/8 à 3/4, au 30 courant 41 7/8 41, passive 12 1/4; portugais 5 p. c. 81 1/4 1/8 1/4 81, 3 p. c. 52 1/2 3/4 7/8 à 3/4. Le sénat, dans sa séance d'hier, a entendu le rapport présenté par M. de Haussy, au nom de la commission chargée d'examiner la projet de loi proposé par M. le baron de Pélichy, pour la répres-

MAYENCE.

A peine vous êtes entré à Mayence, que l'aigle d'Autriche, et l'aigle de Prusse frappent de tous côtés vos regards. L'aigle est en grande vénération dans le nord; partout on a placé son image; fut-elle de la main du plus méchant barbouilleur, on s'inclinerait à son aspect. Noire, une couronne sur la tête, le bec grand ouvert, elle montre sa langue rouge et des serres toujours prêtes : c'est l'effroi des contrebandiers, des marchands de tabac et des déserteurs; chacun éprouve toujours un certain malaise en la regardant. Puis ce sont deux lions supportant la couronne grand-ducale de Hesse : Trois souverains et vingt-cinq mille habitants ! c'est que Mayence n'est pas seulement une ville de province de second ni de troisième ordre, le chef-lieu d'une petite régence dans un état dont Darmstadt est la capitale; c'est aussi, comme vous savez, une place forte, la plus forte peut-être de l'Europe, la clé de l'Allemagne, comme disent les Allemands eux-mêmes, habitués qu'ils sont à ouvrir leur porte aux voisins qui viennent vider leurs querelles chez eux. Cette clé, les deux grandes puissances de la confédération germanique la gardent en commun; il serait dangereux qu'elle restât entre les mains d'une seule, l'Autriche, avec une population, presque, triple de celle de sa rivale; ne se croit pas assez forte pour la laisser seule maîtresse de la place. Ces deux puissances nomment tour à tour le gouverneur, si je ne me trompe, chaque fois pour cinq ans; les autorités civiles dépendent du grand-duc. Aucun des trois souverains n'a jamais mis le pied dans la ville. Les habitants se trouvent dans une position fort bizarre : ils ne savent à quelle nation ils appartiennent; ils parlent l'allemand, mais il le parlent autrement que les Hessois, autrement surtout

que les Prussiens et les Autrichiens, que, dans les commentaires, ils avaient de la peine à comprendre, et parmi lesquels il ne leur est jamais venu à l'idée de se compter. Le code Napoléon, la publicité des débats judiciaires, toutes ces libertés de la révolution française fit réfluer jusque sur les bords du Rhin, constituent aux Mayençais, peuple couquis, une existence politique plus large plus digne et plus noble que les conquérans n'en auront peut-être jamais. Il n'y a nul lien de commune gloire, de traditions, de souvenirs, de sympathie politique entre les Mayençais et les maîtres que le hasard de la guerre leur a imposés. Un étranger qui n'était pas très fort en géographie, à ce qu'il paraît, avait demandé de quelle monarchie la ville faisait partie; voici la réponse qui lui fut faite : « Nous payons les contributions au grand-duc, les Autrichiens et les Prussiens sont en garnison chez nous; on les paie avec l'argent qui est envoyé de Francfort; le bateau à vapeur s'arrête ici tous les soirs : il y a vingt ans nous étions Français. » Je ne peux vous dire au juste à quel chiffre s'élève la garnison de Mayence : selon les uns elle serait de 6,000 hommes, selon les autres de 15 à 16,000. On croirait volontiers qu'il y a tout au moins 50,000 hommes, à en juger par le vacarme que les troupes font du matin au soir et qui vous persécute fort avant dans la nuit. Ce sont les factionnaires qui crient, les cavaliers d'ordonnance qui galoppent, un poste qui prend les armes pour rendre les honneurs à un général, la garde qui monte ou qui descend, c'est le boute-selle, le rappel, la diane ou la retraite; la parade et l'exercice à feu. Rien de plus ennuyeux que l'éternel plan, plan, des tambours autrichiens; rien

de plus beau en revanche que leur musique militaire. J'ai entendu en tête de leurs régimens des corps de musiciens, qui valaient l'orchestre du théâtre italien, à Paris. Cette musique doit faire merveille un jour de bataille; il me semble que quand de pareils accords travaillent le cœur du soldat, le fusil doit bondir de lui-même dans sa main, et lui dire : « Allons ! » comme le cheval de Job. Certes, les autrichiens se battent bien; plus d'une fois Napoléon a rendu justice à leur courage : il n'en est pas de plus braves parmi les soldats qui reçoivent des coups de bâton. Voyez leur allure, leur contenance humble et contrainte : prenez leurs plus beaux grenadiers, tels que j'en ai vus, qui étaient obligés de baisser la tête pour parler à des hommes de cinq pieds et demi; avec cette haute taille, cette carrure effrayante, ces moustaches hérissées sur presque toute la largeur de la face, avec toute cette apparence martiale et terrible, il y a au fond de leur regard quelque chose de gêné, de mou, de piteux, de triste : c'est la dignité humaine avilie qui se révèle dans cette tristesse. A chaque instant le colosse doit s'attendre à ce qu'un caporal lui enjoigne de s'étendre sur un banc, son corps, consacré par la fumée de vingt batailles peut-être, sera cruellement outragé par la baguette de coudrier, puis le malheureux ira remercier son capitaine du gracieux châtiment qu'il lui a fait infliger. Il n'est de même dans les écoles allemandes; les châtiments corporels y sont toujours en usage. Les pédagogues allemands sont des gens fort habiles, au moins dans leurs livres, mais ils maltraitent leurs élèves : les jeunes gens sont initiés aux humanités à coups de nerfs de bœuf et de cette espèce de maison de correction qu'on appelle gymnase, ils passent brusquement aux orgies de l'université;

sion du duel. Ce rapport et le nouveau projet seront imprimés, et la discussion en est fixée aux premiers jours de la prochaine session.

Le sénat a ensuite adopté, sans changements, les projets de loi suivants : 1° Le projet relatif à la position des officiers ; 2° le projet sur la perte du grade ; 3° le projet portant un crédit de 723,000 fr. pour le couchage des troupes ; 4° trois projets relatifs à des séparations de communes ; 5° le projet relatif à la rente accordée à la veuve du sieur Kessels, et 6° celui relatif à la pension de la veuve de M. Plaisant.

La discussion générale du projet d'emprunt de 30 millions a été ouverte et remise à aujourd'hui.

Le gouvernement a reçu une lettre de cabinet datée de Berlin, 20 mai 1836, par laquelle S. M. le roi de Prusse notifie au roi l'heureuse délivrance de S. A. R. Mme. la duchesse de Saxe-Weimar-Eisenach, épouse de S. A. R. le prince Frédéric-Charles-Alexandre de Prusse, et la naissance d'une princesse qui a reçu le jour le 11 du même mois.

(Moniteur.)

Ducarla a été exposé hier sur la Grande-Place, à 11 heures, par une chaleur accablante. Il paraissait fort abattu. Un siège lui a été donné. Il se tenait très-courbé et cherchait à rabattre son mouchoir sur sa figure. Une foule immense parmi laquelle des gens de la haute société et un fort grand nombre d'officiers de tous grades et soldats, remplissait le théâtre de l'exécution et les rues avoisinantes.

Un jugement du tribunal de police correctionnelle séant à Gand, vient de condamner à trois mois d'emprisonnement et aux frais de la procédure, le nommé Verheughe, dresseur, poursuivi du chef de coalition. Trois autres individus, travaillant en dernier lieu dans la fabrique de M. de Bast-de-Hert, convaincus de s'être rendus complices du même délit, prévu par l'art. 415 du code pénal, ont été condamnés à un mois de la même peine. Enfin trois ouvriers, impliqués dans cette affaire, et à l'égard desquels il existait des circonstances très-atténuantes, auront seulement à subir trois jours de prison.

Par arrêté ministériel adressé aux commandans des provinces, il est décidé que les médecins principaux et de garnison ne passeront qu'une inspection par mois des troupes, et que partout où ils trouveront des médecins chargés en chef du service de santé des brigades et des divisions, ce service sera exclusivement dévolu à ces derniers pour ce qui concerne les troupes de l'armée active, celui des dépôts restant confié aux officiers de santé attachés aux hôpitaux. Ces nouvelles dispositions doivent parer à différens inconvéniens des mesures prescrites pour l'extirpation de l'ophtalmie.

Les intendans militaires des quatre divisions ont reçu de M. le ministre de la guerre l'injonction de ne plus apposer leur visa sur les déclarations de frais de route et de séjour qui leur seront présentées à charge de la masse des frais d'administration, que lorsque la nécessité de ces déplacements leur aura été clairement démontrée, et de laisser toutes les déclarations pour missions inutiles à charge des chefs qui auront délivrés les ordres.

M. le ministre de la guerre a envoyé aux chefs de corps et dépôts de l'armée une instruction sur la responsabilité des miliciens à l'égard de leurs remplaçans. Les chefs de corps devront en renvoyant les remplaçans fournir aux gouverneurs des provinces les certificats des médecins constatant les causes de la réforme et l'époque à laquelle ces causes ont pris naissance. Ainsi les gouverneurs et les autorités civiles sauront dans quels cas les remplacés

Il faut avouer que Napoléon avait beau jeu contre une nation qui bat ses soldats et la jeunesse de ses écoles!

Nous sommes entrés à Mayence par le pont; si nous suivons les quais à droite, nous trouverons plusieurs grands édifices: l'arsenal, la Maison Teutonique, l'Ancien Château qui sert aujourd'hui d'entrepôt; jadis c'était une somptueuse résidence où la plus riche noblesse de l'Allemagne faisait sa cour au premier prince de l'église germanique: « *Celcissimus princeps ac dominus, per Germaniam archiconciliaris.* » C'est dans la grande salle des concerts que le fameux brigand Schinderhannes fut condamné à mort avec vingt de ses complices: tous furent exécutés le même jour. On a fait de Schinderhannes un héros de roman et de drame; de sa concubine on a fait une grande dame, tenant cercle, donnant à dîner, et ouvrant, par ses charmes et son esprit, la voie aux crimes de son mari. C'était une fort jolie paysanne du Hunsrück; son amant était le fils d'un écorcheur de village; il n'a jamais eu de bande régulière: ils entraient de nuit dans les villages, à six ou huit: c'était cinq ou sept fois plus qu'il n'en fallait pour assommer un pauvre paysan ou juif, dont ils pillaient la maison; ils garottaient et frappaient leurs victimes, et les tuaient quelquefois par nécessité, quelquefois par divertissement.

Schinderhannes était le plus humain parmi ces scélérats; il fit attacher un jour de l'amadou sur les ongles et sur le sein nu d'une femme, et y fit mettre le feu pour la forcer à lui livrer l'argent qu'elle avait caché. Du reste Jean l'Écorcheur était un garçon d'assez bonne tournure, qui ne manquait pas de bravoure et d'astuce, qui aimait fort tendrement sa Julie, et qui n'avait pas perdu son temps. Il fut guillotiné à l'âge de vingt-deux ou vingt-trois ans.

auront ou n'auront pas à fournir de nouveaux remplaçans.

Le ministre de la guerre a résolu affirmativement la question de savoir si les officiers détachés de divers régimens au bataillon de l'Escout, peuvent obtenir le paiement du montant de leur avoir à la masse d'habillement des officiers des corps dont ils sont détachés, mais à la condition expresse qu'ils ne recevront plus d'effets des magasins de leurs corps respectifs sans les payer comptant.

LIÈGE, LE 16 JUILLET.

Nous avons reproduit hier un article du *Journal de la province d'Anvers*, dans lequel on parle d'entraves nouvelles apportées à l'établissement du chemin de fer par le gouvernement de la Prusse. Un autre journal fait remarquer aujourd'hui que les feuilles de Cologne, qui recueillent avec exactitude toutes les nouvelles relatives à ce grand projet ne parlent point des entraves dont la feuille anversoise a entretenu ses lecteurs.

Nous avons déjà eu l'occasion de le dire, certes le gouvernement prussien voudra instruire parfaitement cette grande affaire des travaux du chemin de fer, avant d'en commencer l'exécution, et pour cela il faut du temps. Mais la Prusse ne saurait renoncer à l'emploi des routes nouvelles. Certes, en présence des immenses travaux qui s'exécutent sur d'autres points de l'Allemagne, le gouvernement de Berlin ne voudra point rester en arrière de ce qui se fait dans le duché de Bade, dans le Wurtemberg, en Bavière et en Autriche. Ce serait là déchoir dans l'opinion qui aime à placer la Prusse à la tête du progrès en Allemagne.

Enfin nous, nous avons eu aussi l'occasion de le dire, il est pour la Prusse une nécessité plus puissante encore, c'est la raison militaire: si la France établit des chemins de fer, il est impossible que le gouvernement de Berlin n'en fasse pas autant. Au moyen de ces constructions, la France peut jeter tout à coup à la frontière prussienne une armée de 100,000 hommes, il faut donc que la Prusse soit en état d'opposer avec la même rapidité une force égale. Cette considération nous avait toujours paru décisive, à une époque où la question des intentions de la Prusse était fort débattue. Depuis les journaux militaires de l'Allemagne l'ont examinée, et nous avons eu la satisfaction de la voir résoudre dans un sens favorable aux intérêts de notre pays.

Nous avons annoncé dans notre n° d'hier qu'une députation d'électeurs devait se présenter chez M. Jammé pour l'engager à se laisser porter parmi les candidats au conseil communal, lors des prochaines élections; on nous assure qu'après les plus vives sollicitations, l'honorable citoyen a cédé aux vœux de la députation.

Le 15 juin, vers deux heures de l'après-dîner, un enfant de 10 ans se baignait dans la Meuse, au rivage de Ste-Véronique. Il existe à cet endroit, un petit gouffre; l'enfant s'étant dirigé de ce côté, il y tomba et bientôt disparut. Le sieur Jean Lenoir, ouvrier charretier, marié et père de 5 enfans, demeurant quai d'Avroy, n° 758, occupé dans cet instant à charger des terres sur le rivage, s'est aussitôt précipité dans la Meuse, et est parvenu, non sans courir quelques dangers, à ressaisir l'enfant, qui déjà avait perdu connaissance. Il a été transporté chez un habitant du quai d'Avroy, où les soins du docteur Fraikin l'ont rappelé à la vie.

On s'apprête à commencer les travaux du chemin de fer, dans les environs de notre ville. Des

La Maison Teutonique est un fort élégant édifice, dans le goût moderne, d'un aspect frais et serein. Napoléon y demeurait quand il passait à Mayence; le terrible guerrier ne pouvait mieux se loger; son cabinet de travail touchait à l'arsenal; à deux pas de chez lui était la place d'armes; il avait ses soldats sous la main, et derrière la haie de palissades qui séparait la place d'armes des fortifications, il voyait les hautes piles de boulets et de bombes, et les rangées de mortiers, d'obusiers et de canons; il y en avait de quoi livrer encore une demi-douzaine de grandes batailles. Maintenant nous prions le lecteur de se transporter avec nous à la cathédrale, non pas pour la visiter en détail; nous y reviendrons une autre fois; aujourd'hui nous monterons au clocher, d'où la vue embrasse un vaste paysage. Remarquez en passant sous les hautes voûtes, supportées par de lourds piliers byzantins ou plutôt romains, ces bancs de prières, destinés aux fidèles: chacun peut s'y asseoir ou s'agenouiller et adorer Dieu sans aucune rétribution; les ignobles chaises en paille qui rappellent les promenades publiques et les distractions du monde, et dont le pauvre doit se passer, ne se voient point dans les églises allemandes.

Remarquez aussi ces nombreux sépulcres engagés dans la maçonnerie des piliers ou rangés le long des murs des chapelles latérales. Ce sont les tombeaux des électeurs: c'est là que repose dans la mort, les *celcissimi principes ac domini*. Que de fois ils ont marché sous ces voûtes, entourés de leurs chanoines, tous comtes ou barons comme eux, ployant sous le faste de leurs vêtemens, bénissant leurs sujets qui s'agenouillaient à leur passage; et voilà que le ver du sépulcre rongé ces mains jadis puissantes, qui posaient

charriots chargés de billes parcourent chaque jour, la route de Liège à Oreye. Sur divers points de cette route, à partir de la hauteur d'Ans, se trouvent déjà des amas considérables de ces billes.

On dit que l'entreprise des travaux du quai de hallage des *Augustins* a été adjugée à M. Meunier de Tils, pour la somme de 669,000 frs.

M. le gouverneur de la province de Namur a écrit aux bourgmestres de se tenir prêts pour les élections communales au 22, et pour les élections provinciales au 15 du mois prochain.

M. Alexandre Rodenbach est invité pour le 1er août au congrès scientifique de Liège, où il soutiendra contre le célèbre sourd-muet Massieu l'opinion que les aveugles sont les moins malheureux.

Un des derniers numéros de la *Gazette de New-York* contenait 2049 annonces, et ce journal est plus que triple des plus grands journaux français. Il est vrai que la presse périodique ne paie aux États-Unis ni timbre ni port.

Dans plusieurs villes on a soulevé, à l'occasion de la mise à exécution de la loi communale, la question de savoir si celui à qui le cens électoral est délégué par sa mère veuve ne peut exercer ses droits d'électeur que dans la commune du domicile de sa mère: saisie de cette question, la régence de Neufchâteau l'a résolue négativement.

Un jeune paysan qui était monté dimanche dernier sur le convoi de Bruxelles à Anvers, ayant voulu en sortir pendant que les wagons étaient en pleine course, pour ramasser sa casquette, est tombé violemment et a roulé dans le fossé où il est resté un quart d'heure tout rompu de sa chute. Il ne se rétablira pas sans peine d'un pareil accident.

On nous assure que le nouveau propriétaire des usines de Marche-les-Dames, le prince d'Artemberg, vient de s'associer avec M. Cockerill pour donner à cet établissement tout le développement dont il est susceptible.

Un vaste concert a été donné à Francfort pour élever un monument à Béthoven.

D'après des nouvelles de Canton, en date du 2 février, le gouvernement chinois a formellement défendu qu'aucun étranger pénétrât, sans permission, dans l'une ou l'autre province de l'empire, attendu qu'on doit déjà considérer comme une faveur spéciale particulière, qu'on permette aux étrangers de rester et de commercer à Canton.

Il paraît que c'est surtout la propagation delivres parmi les habitans qui a donné lieu à cet ordre.

M. J. Hunter, inspecteur en chef des carrières de Leysmill, près d'Arbroath en Ecosse, a inventé une machine à vapeur au moyen de laquelle on peut non seulement scier et polir la pierre, mais même la tailler et la former en carré. Avec un travail plus sûr et plus régulier on obtient en même temps une grande économie de temps et d'argent.

On mande de Francfort: « L'agent général des diverses maisons Rothschild à Madrid, M. Weisweiler, a été chargé de faire l'acquisition de tous les manuscrits et livres importants en langue hébraïque qui seront mis aux enchères lors de la vente des bibliothèques des couvents espagnols, et de les envoyer à Francfort. On espère que ces sources importantes pour l'histoire littéraire du moyen-âge seront plus que jamais accessibles aux savans qui s'occupent de ces matières. »

Les nouvelles des marchés de l'Allemagne annoncent une hausse sensible sur les laines de toutes qualités.

La *Gazette d'Augsbourg* contient une correspondance particulière de St.-Petersbourg qui nous semble avoir une origine officielle. Elle contient des

la couronne sur le front des empereurs! L'église renferme aussi la tombe de Fastrada, une des épouses de Charlemagne, et les cendres d'un célèbre poète allemand du XIII^e siècle, Henri Frauenloh. Il fut porté en terre par les femmes de Mayence, qui répandirent du vin et des fleurs sur sa tombe.

Or, nous voici à une des fenêtres les plus élevées du clocher: nous regardons vers le nord, c'est-à-dire du côté de l'Allemagne. Les hauteurs que dessine le cours des eaux fuient bien avant dans les terres; le ciel s'ouvre et se voit sur des proportions immenses; le regard et la pensée se précipitent avec une espèce de vertige au milieu de ces espaces dont les échappées de vue se perdent çà et là dans la brume de l'horizon et vous oppressent de ces émotions de mélancolie solennelle que l'idée de l'infini soulève toujours dans le cœur de l'homme. Le terrain s'exhausse insensiblement; les ondulations de la plaine dessinent peu à peu des collines; ces collines s'appuient sur les premières terrasses du Taunus, derrière lesquelles surgissent les hautes cimes des montagnes primitives: puis vous voyez le Mein, dont les sinuosités s'enfoncent dans un lointain vaporeux, et puis encore des plaines; les riches vignobles de Hockheim, et sa blanche église, avec la haute flèche couverte d'ardoise. Le tempérament seuls la monotonie grandiose de ce tableau. Le Rhin, si rapide qu'il soit, est emporté par un mouvement parfaitement proportionné à la masse de ses eaux: il a dans son cours quelque chose de grave et de digne: les poètes l'ont très-bien surnommé le *Père Rhin*. Sur la rive gauche, vers le sud-est, nous apercevons le Mont-Tonnerre, sombre et menaçant. C'est comme un promontoire qui signale de loin la chaîne des Vosges; sur le point de s'éteindre, elles se

détails intéressants sur la situation actuelle de l'empire russe :

Malgré le ton d'assurance avec lequel certains journaux étrangers annoncent la rupture prochaine de la paix entre la Russie et l'Angleterre, malgré les sorties virulentes de certains orateurs au parlement d'Angleterre contre la Russie, nous conservons cependant ici l'espoir que la paix ne sera point troublée, du moins de notre part. On connaît les sacrifices énormes d'hommes et d'argent que nous ont coûtés les deux campagnes de Turquie. Quelles ont été jusqu'à présent nos brillantes indemnités? La conduite de notre empereur trahit-elle des projets d'ambition illimitée, des projets de conquête? Mais tout en désirant donner une consistance durable à la paix, en ne négligeant aucun moyen pour arriver à ce but, notre gouvernement n'est cependant pas resté pendant ces derniers mois spectateur oisif des événements de l'époque, et il s'est préparé avec une activité énergique à la chance possible d'une lutte, de même que l'Angleterre a récemment augmenté le nombre de ses vaisseaux de guerre et de ses matelots. Notre marine du perfectionnement occupe la sollicitude de l'empereur depuis les premiers jours de son règne, est dans une position qui commande le respect, surtout notre flotte dans la mer Noire. A Sébastopol, le dépôt principal, il règne en ce moment, suivant les nouvelles arrivées ici de bonne source, une grande activité. Nos ports sur la mer Baltique et sur la mer Noire ont été mis en fort bon état de défense.

Nos chantiers ont été en pleine activité dans le cours de ces derniers mois. Nos matelots ne sont plus les hommes ignorants, incapables des temps passés. Les cinq dernières années ont produit de grands changements sous ce rapport. Les écoles de matelots et de pilotes qui ont été organisées pendant ce temps dans plusieurs de nos villes maritimes pour l'instruction théorique et pratique du service maritime, les sociétés libres de matelots fondées, il y a deux ans, à Aleska, Nikopal et autres villes de la Crimée, pour l'enseignement du service pratique sur la flotte de la mer Noire, auront bientôt fourni notre marine de marins capables, et lui promettent ainsi pour l'avenir des ressources toujours nouvelles.

Le corps de marine, parfaitement organisé sous le gouvernement de l'empereur actuel et dirigé par un digne chef, l'amiral Krusenstern, qui s'est fait si glorieusement connaître par ses voyages autour du monde, envoie tous les ans à notre flotte des officiers forts instruits, et qui, afin de joindre la pratique à la théorie, feront tous les étés, pendant les vacances, depuis la fin de juillet jusqu'au 15 août environ, un voyage d'exercice sur la mer Baltique et sur la mer du Nord. Sous le gouvernement de l'empereur actuel qui porte un si tendre intérêt à la marine, les premières classes de notre jeune noblesse demandent à y servir.

Dans quelques années peut-être, si on lui donne toujours les mêmes soins, la marine russe pourra se mesurer sous tous les rapports avec celle de la Grande-Bretagne.

Le perfectionnement moral de nos officiers de terre a également obtenu, dans ces dernières années, une bienfaisante réforme et une vaste extension. Jusqu'à présent, il n'y avait pour cet effet que cinq ou six corps dans notre capitale, et ce nombre ne pouvait suffire aux demandes de la nombreuse jeunesse d'un si colossal empire. Depuis quelques années, on a satisfait à ce besoin par l'établissement de six écoles militaires nouvelles dans diverses villes considérables de l'intérieur. Pour l'instruction supérieure du soldat, il existe ici, depuis trois ans, une académie militaire où des cours scientifiques réunissent tous les jours un certain

nombre d'élèves qui se vouent exclusivement à la carrière militaire supérieure.

Cette académie compte au rang de ses professeurs quelques hommes de juste réputation. La littérature militaire fait des progrès, et l'on annonce en ce moment la publication prochaine d'un dictionnaire de conversation militaire. Mais en rendant justice à tous ces soins bien combinés qu'on donne à l'instruction de l'officier, on ne peut s'empêcher de convenir que l'état militaire en masse est encore fort négligé. Les écoles régimentaires de l'instruction mutuelle, d'après la méthode lancastrienne, commençaient à prospérer sous le règne d'Alexandre; on les a supprimées depuis, quoiqu'elles rendissent de grands services. C'est cependant une grande erreur de croire que la discipline militaire ne puisse être maintenue que par l'ignorance du soldat.

VARIÉTÉS.

NATIONALITÉ DE LA BELGIQUE. — BIOGRAPHIE LIÉGEOISE
PAR M. LE COMTE DE BECDELIEVRE.

L'histoire, les souvenirs d'un peuple doivent être rangés, sans contredit, parmi les plus puissants éléments de sa nationalité, s'ils ne sont, peut-être, sa nationalité elle-même. Oui, les souvenirs de la gloire, des malheurs mêmes du pays, relient entre eux les citoyens divisés : ils les font se rencontrer dans ce sentiment commun, la juste reconnaissance, et la pieuse fierté que doit inspirer la mémoire des beaux faits de leurs pères, des services rendus à la patrie, pendant la guerre par l'épée, au sein de la paix par d'utiles et de glorieux travaux, par des découvertes dans le domaine de la science, par la création des chefs-d'œuvre dans celui des beaux-arts.

Sous le rapport de l'illustration historique, la Belgique, n'a certes rien à envier aux autres peuples. Quelle nation de l'Europe, renfermée comme la nôtre dans d'étroites limites, pourrait citer des noms plus éclatants que ceux de Godefroid de Bouillon, de Charles Quint, de Rubens, de Vandyck. — Et comme peuple donc n'avons-nous aucun fier souvenir à invoquer? Les habitants de nos villes n'étaient-ils point libres et riches alors que tant d'autres étaient courbés sous le double joug de la misère et de la féodalité. L'industrie qui, dans tous les temps, a fait une partie de notre gloire, ne florissait-elle pas sur notre sol, n'avait-elle point déjà perfectionné ses procédés, alors que partout encore elle était grossière et dans sa première enfance.

Nous le savons, quand par l'agglomération de plusieurs états, il se forma de grands empires, que les masses furent appelées sur les champs de bataille, à décider des destinées de l'Europe, notre rôle devint moins important. Mais, en présence de la création d'un royaume de France, d'un empire d'Allemagne, n'est-ce point la gloire de la Belgique d'avoir su défendre son existence de peuple et se garantir de l'incorporation à l'un ou l'autre de ces puissants états, d'avoir su conserver son indépendance, quand tant d'autres contrées subissaient le joug, étaient absorbées et voyaient leur nationalité s'éteindre dans l'unité de quelque autre nation conquérante. L'Espagne et l'Allemagne nous ont donné des souverains, nous le savons; mais au moins la Belgique fut toujours la Belgique; elle ne fut jamais l'Espagne ou l'Allemagne, comme la Provence, la Bourgogne, l'Alsace, la Franche-Comté, sont aujourd'hui la France; notre pays fut toujours gouverné par ses lois, il avait ses chartes, ses paix, ses privilèges, et il savait les faire respecter. — C'est pour avoir méconnu l'énergie de notre nationalité que l'Europe a vu s'écrouler l'œuvre des traités de 1815. — Quand une nation peut invoquer de pareils souvenirs, elle a droit

de s'enorgueillir, nous le répétons, de son existence de peuple.

Aussi, partisan dévoué de l'indépendance du pays; nous n'avons pas cessé d'applaudir aux travaux historiques entrepris depuis quelques années en Belgique, et qui ont mis en lumière et popularisé plusieurs parties glorieuses de nos annales. Ces travaux nous les avons considérés comme devant puissamment concourir à l'affermissement et au développement de notre nationalité. Un bon ouvrage, bien populaire sur l'histoire du pays, a dit quelque part un écrivain belge, lui serait peut-être aussi utile que le gain même d'une bataille.

Parmi les ouvrages les plus propres à populariser les souvenirs du pays, nous rangerons les biographies; l'histoire proprement dite avec les développements qu'elle comporte, ne saurait convenir à tous les esprits; il faut à beaucoup une nourriture plus légère. D'autre part les résumés qui ont eu un moment de vogue, sont d'une sèche ressemblance rebutante; ce n'est point l'histoire, c'en est le squelette. Le tableau de la vie d'un homme est bien autrement clair et animé; aussi se comprend-il bien mieux, et l'intérêt s'y trouve bien plus concentré. Et quand cet homme s'est trouvé initié à quelque drame national, le lecteur apprend à le connaître : Souvent toute une époque avec ses mœurs, son caractère, ses costumes, se groupent autour d'un seul homme. Le *Banquet de Warfusée*, de M. Polain; la vie du *général Jardon*, par M. Van Hulst, ont appris peut-être plus de choses sur les époques dans lesquelles ont vécu leurs héros, que beaucoup de gros livres. Quand on voudra populariser notre histoire c'est par les biographies qu'on pourra sûrement arriver à ce but (1).

La biographie Liégeoise de M. le comte de Becdelievre n'est point tout-à-fait une biographie comme nous l'entendons, c'est plutôt un dictionnaire historique qu'on pourra consulter avec utilité et intérêt. Il tend toutefois vers le but que nous avons indiqué, et il contribuera dans son cadre à populariser notre histoire.

Parmi les principaux articles de la 4^e livraison, nous remarquons ceux de Guillaume Robert de Lamarcq, de Jean Delvaux, moine de Stavelot, accusé de magie; de Bry, graveur; de Jean Polite, jurisconsulte et littérateur.

Nous y remarquons aussi l'article de Ramus, le célèbre philosophe, qui tenta de substituer le raisonnement à l'autorité traditionnelle, et qui subit le martyre pour sa doctrine. Ramus n'était point Liégeois, mais il appartenait à une famille de la Hesbaye, et l'on sait qu'il entre dans le plan de M. de Becdelievre, de faire connaître la vie de tous les hommes qui ont eu quelque rapport avec le pays.

On nous adresse une lettre dans laquelle on se plaint de violences qui auraient été exercées sur un habitant d'Outre-Meuse, par les agents de police de ce quartier. Comme on nous informe en même temps, qu'une plainte a été rendue, au sujet de ces violences, nous attendons pour donner les détails qui nous sont transmis, que la justice ait prononcé sur la plainte dont elle est saisie.

* * * Nous prions l'auteur d'une note relative à l'intérêt qu'il conviendrait de payer pour l'emprunt de 30 millions, d'avoir la complaisance de passer à notre bureau.

(1) Ce sentiment était aussi celui de Volnay, dans ses leçons d'histoire données à l'ancienne école normale de France. *L'Almanach belge* pour 1836, de la Société pour l'instruction primaire et populaire de Bruxelles, contient d'excellents articles sur plusieurs de nos grands hommes Belges, tels qu'Artevelde, Godefroid de Bouillon, Rubens, Van Dyck, les frères Van Eyck, etc. La publication de la Société d'encouragement pour l'instruction élémentaire de cette ville, intitulée : *Histoire de la découverte de l'Amérique*, offre le même genre d'utilité.

soulevé par un dernier effort, et dressent cette vaste coupole de rochers de trois lieues de long sur une lieue de large, et de plus de deux mille pieds d'élévation, revêtue d'une magnifique ceinture de forêts de chênes et de hêtres; ses pics, qui dominent la plaine, attirent les orages, qui y sont fréquents et terribles : c'est là ce qui lui a fait donner le nom de Mont-Tonnerre.

Le Tannus remplit avec ses ramifications tout le pays compris entre le Rhin, le Mein et la Lahn. Cette chaîne de montagnes est une des plus riches de l'Europe. Les versans méridionaux produisent les fameux vins du Rhin, qui se vendent à des prix énormes, quelquefois 42,000 fr. la pièce de 4,200 bouteilles. C'est au Tannus qu'appartiennent les célèbres bains de Wiesbaden et d'Ems et les eaux minérales de Selz ou, pour parler plus exactement, de Selters, que l'on exporte en Amérique et jusqu'aux Indes orientales. On remplit quelquefois 7,000 cruches par jour. Pendant l'été de 1811, la consommation fut de plus d'un million de cruches. C'est ici le lieu de remarquer que l'Allemagne renferme 149 sources d'eaux minérales et thermales. En France, il y en a 10; en Angleterre 20. En face de Mayence, un peu au-dessus de Cassel, le Mein vient se réunir au Rhin. Les poètes allemands ont souvent célébré cette jonction, et, pour parler leur langage, cet hymen :

« La nymphe du Mein embrasse son divin époux; elle coule au-devant de lui en molles ondulations et lui apporte de nobles présents, la richesse des campagnes de la Franconie, mais le dieu la saisit de son bras puissant et la conduit, à travers des voutes de cristal, dans sa demeure silencieuse : les rives retentissent au loin du chant nuptial des vagues. » (Le comte de Stolberg.)

Il faut avouer que la nymphe n'est pas jolie, ni même très propre; ses eaux sont troubles, d'un jaune boueux, et je conçois que le grand fleuve, loin de la conduire dans son lit, la repousse de toute la puissance de son cours, pendant plus de six lieues on voit distinctement la ligne qui sépare les eaux de cette rivière du cristal vert et brillant du fleuve. Après le Mein, c'est la Lahn, puis la Moselle, le plus grand de ses affluents, puis la Ruhr, la Sieg, la Lippe; puis le Rhin est un fleuve qui a plus d'un quart de lieue de large et cinquante pieds de profondeur. Ce qu'on dit dans la plupart des géographies sur la triste fin de ce beau fleuve est faux; ses sources ne sont pas en général mieux connues.

Dans les Alpes rhéniennes, à plus de cinq mille pieds au-dessus du niveau de la mer, le village de Schamuth appuie ses cabanes couvertes de chaume contre les rochers. Là, vous voyez deux forts ruisseaux qui descendent des flancs du Sixmadun et de Crispult : c'est le Rhin de Toma et le Rhin d'Urseren. Tout courant d'eau de quelque importance s'appelle Rhin dans ces montagnes comme dans les Pyrénées le torrent est appelé Gaye. Ces deux ruisseaux forment le Rhin antérieur : leurs eaux réunies se précipitent à travers le Val de Tavetsch, puis le Rhin de Médels qui s'élève des pieds du Luckmannie vient les rejoindre. C'est le Rhin du milieu.

La troisième branche, le Rhin inférieur, est la plus impétueuse et la plus terrible. Elle part du glacier du Paradis à l'est du sombre Moschelhorn ou Vogelsberg. Dans la gorge profonde du Rheinwald, treize cataractes lui envoient successivement leurs eaux immenses. Quand elle traverse la Via-Mala, au val de Schams, des roches en sautoir déchirent à chaque instant son cours, et lancent les

vagues mugissantes en chutes rapides. Enfin, près de Reichenau, les deux grandes branches du Rhin fondent l'une sur l'autre et roulent ensemble entre les dernières terrasses des Alpes.

Ecoutez! quel sourd grondement, quel murmure sauvage pareil à la coïère étouffée d'un tonnerre lointain a frappé mes oreilles? quels sifflements étranges, qui semblent des cris d'angoisse s'élevaient entre les buissons qui bordent le précipice? Le fleuve, blanc comme la neige, va frapper la paroi du rocher, et entre ses côtes arides se jette en bas du gouffre. La vague courroucée frappe de son écume le faible moulin qui tremble, et l'on croit voir chanceler le château de Laufen, qui, sur la rive opposée élève ses créneaux sur un mont escarpé.

C'est la chute du Rhin à Laufen, elle a 65 pieds de haut; la largeur est de 300 pieds.

On peut évaluer la longueur totale du Rhin à plus de 300 lieues, en tenant compte des sinuosités de son cours. Arrivé dans les Pays-Bas, il envoie successivement deux bras dans le Zuydersée, l'Yssel et le Vecht; et deux autres dans la Meuse, le Waal et le Leck. Le cinquième garde le nom de Rhin, et passe à Leyden. Au nord de cette ville, ses eaux sont encaissées dans un canal d'une demi lieue de long qui se termine par deux écluses; la plus avancée donne sur la mer; l'autre arrête les eaux du fleuve. A la marée montante, on leur livre passage; elles s'élancent contre la dernière écluse et la maintiennent contre le flux. Ainsi le noble fleuve ne va point se perdre honteusement dans le sable et dans les marais. Epuisé par tant de pertes, il rassemble ses dernières forces pour protéger le pays, qu'il féconde, contre les invasions de l'Océan.

RÉGENCE DE LIÈGE. — AVIS.

Le sieur Nicolas Joseph Jeunehomme, demeurant rue Haut-Pré, n° 1er bis, demande l'autorisation d'établir une briqueterie permanente dans ladite propriété. On peut former opposition dans le délai de quinzaine, en s'adressant par écrit à la régence. Liège, le 13 juin 1836.

ETAT CIVIL DE LIÈGE, DU 15 JUIN.

Naissances : 2 garçons, 4 filles.
Décès, 1 femme, savoir : Anne Josephine Distria, âgée de 73 ans, servante, faubourg Ste-Marguerite.

ANNONCES.

SAUMONS fumés à 2 francs la livre chez **ANDRIEN**, fils.

ESTURGEONS très frais chez **PERET**, rue Ste-Ursule.

ESTURGEONS, et **SAUMONS** de Meuse, chez **ANDRIEN**.

45 ou 20 **MILLE** francs à **PLACER** sur hypothèques à 4 p. c. S'adresser au notaire **ADAMS**, derrière St-Paul. 642

ON CHERCHE UN REMPLAÇANT POUR LA MILICE DE 1835.

S'adresser au numéro 833, rue Pont-d'Ile. 644

Vendredi, 17 de ce mois, à deux heures, le notaire **PAQUE** continuera la **VENTE** de **MEUBLES** de feu M. le curé **Arnold**, à Coronmeuse. 646

UN COCHER connaissant parfaitement son état, peut se présenter au n° 130, rue Hors-Château. 606

A VENDRE ou **à LOUER** pour la Saint-Jean, une **MAISON** quai de la Sauvenière, n° 799. 564

Lundi 27 juin 1836, à 2 heures, en l'étude du notaire **Adams** à Liège, on réexposera en **VENTE** publique, en deux lots séparés, la belle **MAISON** de feu M. le doyen **BOUCQUEAU** et les **BÂTIMENS** qui sont vis-à-vis, rue des Célestines à Liège, sans faculté de surenchérir et aux conditions à voir chez ledit notaire. 643

BRUCK,

ARTISTE PÉDICURE,

Préviend le public qu'il vient de s'établir dans cette ville, pour y exercer son art, il ose se flatter qu'il est le seul qui jusqu'à présent possède les moyens infailibles pour extraire les **CORS** aux pieds; les personnes qui voudraient l'honorer de leur confiance, sont priées de s'adresser à son domicile, sur les degrés St-Pierre, n° 17, à Liège. 581

VENTE D'HERBES.

Vendredi 24 juin 1836, à une heure de relevée, chez le sieur **Maesen**, cabaretier, à l'ancienne barrière de Liège, près de Tongres, il sera procédé à la **VENTE** aux enchères publiques, par portions et à crédit, les **HERBES** et regain d'environ 50 bonniers de pré, situés en deux pièces sous Tongres, l'une près le moulin de Wick, et l'autre appelée **Hardel**, appartenant à M. **Palmer**, de Hasselt.

S'adresser au notaire **VANDENBOSCH**, à Tongres, pour tous renseignements. 628

VENTE DE BOIS SCIÉS.

LUNDI 20 juin 1836, à dix heures précises dans le chantier du sieur **L. Delvaux**, sur **Avroy**, on vendra une quantité des plus considérables de bois sciés, savoir : une très grande et très belle partie, de planches et quartiers de chêne, fort secs, propres à employer de suite, de toute longueur, depuis 12 jusqu'à 20 pieds, pour faire les plus beaux planchers et autres beaux ouvrages, beaucoup de barreaux et feuillots, wères, terrasses et posselets; une très grande quantité de planches, et quartiers de hêtres et de planches et lattes de bois blancs; planches et horrons de cerisier; une grande partie de horrons de frêne, de chêne, de hêtre et de bouleau, gros horrons d'orme et de hêtre, fort secs, trois cents douves, etc etc.

ARGENT COMPTANT. 617

LIBRAIRIE

DE

J.-G. LARDINOIS.

RUE DEVANT LES CARMES, n° 382, A LIÈGE.

PÈLERINAGE DE JÉRUSALEM et du **MONT-SINAI**, en 1831, 1832 et 1833; par le R. P. **MARIE-JOSEPH DE CÉRAME**, baron, ancien général au service d'Autriche et Chambellan de l'empereur, prisonnier à Vincennes sous Napoléon, actuellement religieux de la Trappe; suivi de la relation abrégée d'un **PÈLERINAGE DE JAFFA A JÉRUSALEM**, écrite dans le même esprit par une dame avantageusement connue dans le monde littéraire. — 3 beaux volumes in-12, de 3 à 400 pages.

PRIX : 5 FRANCS.

Édition française, 3 vol. in-8°, coûte fr. 22 50 c. Les personnes qui désirent recevoir successivement chacun des 3 vol. sont priées de se faire inscrire à la Librairie de **J.-G. LARDINOIS**, où l'on distribue la **Feuille-Spécimen** de cet ouvrage. — Le 1^{er} volume paraîtra incessamment. 615

À LOUER pour le 24 juin courant, une **MAISON** en bon état, composée de six pièces à feu, grenier, cave, puits, citerne, cour et jardin, située rue Pierreuse, n° 228. S'adresser rue Mont St-Martin, n° 652. 589

ADJUDICATION

DE

RENTES.

En l'étude de M^e **BERTRAND**, notaire à Liège, sise place St Pierre, on **VENDRA** publiquement le 20 juin, à 9 h 1/2 heures du matin, les **RENTES** dont le détail suit, savoir :

RENTES EN ÉPEAUTRE.

MUIDS SETIERS.		
1	7	4
2	5	2
3	2	2
4	2	2
5	4	4
6	4	2 3/4
7	4	2
8	2	4
9	4	2
10	4	2
11	6	2
12	4	1/2
13	4	2
14	4	5

Streel, Gilles, de Jeneffe.
Douceel de Liège.
Cralle de Liège.
Borsu de Pousset.
Bonfette de Villers-L'Évêque.
Hoebaers de Velm.
N. Vieilvoye de Liège.
Malherbe-Jamme de Liège.
Cochoul de Longchamps.
Mathieu Gerard de Grâce.
Fontaine, aux Tawes.
Barbe de Milmorte.
Toppet de Loye.
Gendebien des Awirs.

RENTES EN ARGENT.

FRANCS.		
15	132	39
16	41	48
17	30	39
18	23	70
19	18	23
20	45	80
21	14	22
22	9	72
23	3	64
24	48	62

Germeau de Liège.
Pierre Pérdé de Liège.
Wacomont de St-Severin.
Destria de Villers-L'Évêque.
Pire à Verlainne.
Marchandise de Villers-le-Bouillet.
Baron de Chastrot de Donceel.
Jamar de Tilly.
Demaret de Verlainne.

S'adresser audit M^e **BERTRAND**, notaire, pour connaître les titres et conditions de la vente. 579

VENTE

PAR AUTORITÉ DE JUSTICE,

Le samedi dix-huit juin 1836, à dix heures du matin, sur la place du Marché de Liège, il sera procédé à une **VENTE D'OBJETS MOBILIERS**, consistant en tables, chaises, commode, ustensiles de ménage, un cheval, deux veaux, une charette et autres objets trop longs à détailler, Argent comptant.

J. F. HAVAR, huissier. 649

BIOGRAPHIE LIEGEOISE,

OU

PRÉCIS

HISTORIQUE ET CRONOLOGIQUE,

DE TOUTES LES PERSONNES QUI SE SONT RENDUES CÉLÈBRES PAR LEURS TALENS, LEURS VERTUS OU LEURS ACTIONS, DANS L'ANCIEN DIOCÈSE ET PAYS DE LIÈGE, DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'À NOS JOURS.

PAR LE COMTE DE **BEDELIEVRE.**

IMPRIMERIE DE **JEUNEHOMME, FRÈRES**

LIÈGE, 1836, UN BEAU VOLUME IN-8°.

Cet ouvrage comprend tous les individus marquans dans tous les genres de célébrité, non-seulement de l'ancienne principauté de Liège, mais encore ceux de l'ancien duché de Limbourg et pays de Stavelot; et se termine par les notabilités même encore vivantes de la province actuelle de Liège.

Les trois premières livraisons sont publiées. La quatrième paraîtra à la fin de ce mois; la cinquième en mai, et la sixième en juin.

Le prix de chaque livraison est de 1 fr. 50 c. On souscrit au bureau du **Politique**. Et chez l'auteur à Liège, rue Souverain-Pont, n° 324

ARRIVAGES AU PORT D'ANVERS DU 14 JUIN.

Le Koff hanovrien **Rudolph Hendrik**, venant de Dantzig, chargé de vèdasse.

VENTES PUBLIQUES.

Riz — Ceux du Bengale ont été recherchés hier et aujourd'hui, environ 2,000 balles ont été vendus pour l'exportation à prix divers, on a aussi fait 50 tierçons **Caroline** nouveau à prix non cité.

Sucres raffinés. — 10,000 kilos lumps à fl. 23.
Sucres bruts. — Notre marché reste toujours très-calme.
Cotons. — On a pris 40 balles **Mako**, mais on n'a pas cité le prix.

Cafés. — 250 balles **Bresil** à 33 cens.
100 balles **Batavia** régulier à 36 cens.

BOURSES.

PARIS, LE 14 JUIN.

FONDS PUBLICS.	JOUR PRÉCÉDENT.	COURS DU JOUR.
Cinq pour cent, comptant...	108 15	108 15
fin courant...	000 00	000 00
Trois pour cent, comptant...	80 00	80 05
fin courant...	00 00	00 00
Naples. Cert. Falc., comp...	100 05	100 05
fin courant...	000 00	000 00
Esp. Dte. ac. 5 p. J. 1 ^{er} nov. comp.	41 1/8	41 1/4
fin cour.	00 00	00 00
Dte. diff. sans int. compt.	14 5/8	14 5/8
Dte. pass. sans int. compt.	12 3/8	12 3/8
Emp. des cort. J. de mai 1834.	00 00	00 00
fin cour.	00 00	00 00
Empr. royal. J. de juill. 1834.	00 00	00 00
fin cour.	00 00	00 00
Rente 3 p. c. J. d'avril 1834.	00 00	00 00
fin cour.	00 00	00 00
Rente perp. J. de juill. 1834.	00 00	00 00
fin courant.	00 00	00 00
Coupons cortés.	00 00	00 00
Rome. Rs. 5 p. c. compt.	102 1/2	102 1/2
fin courant.	000 00	000 00
Belgique. Empr. 1831, compt.	103 00	102 7/8
fin cour.	000 00	000 00
Banque de Belgique.	119 00	119 00

AMSTERDAM, LE 14 JUIN.

Dette active.	56 7/16	Rente française.	00 00
différée.	0 0/00	Métalliques.	100 5/8
Billet de chance.	24 13/16	Russie, H. et C.	104 5/8
Syndic. d'amort.	98 0/0	Esp. rente perp.	42 5/8
3 1/2.	84 1/16	Naples falconnet.	93 5/8
Soc. de comm.	174 0/0	Bresiliens.	87 3/8

LONDRES, LE 13 JUIN.

3 p. c. consolidés.	92 0/0	Escompte.	00 0/0
Bel. em. 1832 C. D.	102 1/4	Différées.	18 3/4
Holl. Dette active.	57 0/0	Passives.	12 3/8
Id. 5 p. c.	000 0/0	Russie.	110 1/4
Portugais, 5 p. c.	84 1/2	Bresil. Emp. 1834.	00 0/0
d. 3 p. c.	53 0/0	Mexicains, 5 p. c.	35 0/0
Espagne, Cortés.	40 7/8	Colomb.	00 0/0

ANVERS, LE 15 JUIN.

CHANGES.

	COURTS JOURS.	DEUX MOIS.	TROIS MOIS.
Amsterdam.	5/8 1/2 p. A		
Rotterdam.	5/8 1/2 p. A		
Paris p. fr. 100.	1/8 1/2 avance	fl. 5/8 p.	1 0/0 p. A
Londres p. Estr.	12 0/7 1/2	fl. 12	00/0
Hamb. p. 40 HB.	35 1/8	34 7/8	A 34 3/4 A
Bruxelles.	1/4 p. P		
Gand.	1/4 p. P		

FONDS PUBLICS.

FONDS.	INT.	COURS.	FONDS.	INT.	COURS.
VILLE			fl. 500		137 0/0 P
D'ANVERS.			BRESIL.	5	
Dette active.	5	105 0/0 A	E. à L 1824		87 0/0 P
Emp. de 1832.		44 0/0 A	ESPAGNE.	5	
différée.			B. Guebh.	5	
BELGIQUE.			R. P. à Am.	5	
Emp. 48 m.	5	104 3/4 P	Emp. 1834		42 1/4 A
A. B. 1835.			Dette diff.		15 0/0 P
Act. de la B.			Cortés à P.		
HOLLANDE.			à L.		
Dette act.	2 1/2		dito Coup.		
Rte. remb.	5	97 1/2 P	AUTRICHE.		
MÉTALLIQUES.			MÉTALLIQUES.		
Lots fl. 100.	5	103 3/4	Cert. Falc.	5	94 3/4 P
fl. 250.		256	A. ÉTAT-ROM.		
fl. 500.		426	levée 1832.	5	102 1/4 A
POLOGNE.			à An. 1834.	5	104 3/4 P
Lots fl. 300.		114 1/2 P			

Notre bourse de ce jour a été faible. Ardoin ouvert 42 1/2 3/8 1/4 reste cours à ce prix. Il y a 1/8 0/0 de hausse à Paris. Primes à un mois 44 1/4 dont 1/0. Peu d'affaires. Petite rue de la Bourse, 2 3/4 heures. Point de variation.

BRUXELLES, LE 15 JUIN.

Emp. R. fin cour.	401 5/8	P. Synd. d'amort.	00
pr. à 4 mois	000 0/0	D. Lost. r. av. cour.	97 1/4 P
Dette active.	55 1/4	inscrip.	103 3/4 P
Emp. de 1832.	98 3/4	Métalliques.	95 0/0 A
Act. Société Gén.	825 et	P. Naples.	102 1/2 A
Soc. de Com. de cvv.	134 1/4	P. Rome.	86 7/8 P
Ban. de Belgique	119 1/4	P. Bresil. Rotsch.	42 1/2
Soc. du c. de S-O	107 0/0	P. Emp. Ard. 1835.	00 0/0
S. Hauts-Four.	428 0/0	P. Emp. Guebh.	00 0/0
Wasme-Hornu.	400 1/4	A. P. à Am.	00 0/0
Banq. fone.	69 0/0	P. fin cour.	15 0/0 P
S. du Cha. Flenu.	112 3/4	P. Id. différée.	00 0/0 P
Sclassin.	105	A. Id. 1835.	00 0/0
Société nationale.	120 3/4	P. Cortés à Paris.	10 0/0
Gal.-Rus. ad. Br.	00 0/0	A. à Londres.	10 0/0
Levant de Flenu.	405 0/0	A. Coup. Cortés.	10 0/0
Charb. d'Ugrée.	110 0/0	A. CHANGES.	
Sars-Longchamps	403 1/4	A. Amsterdam.	00 P.
Four. des Venues	103	A. Londres et.	0 0/0
St.-Léonard.	104 0/0	A. 2 mois.	0 0/0
Dette active. Hol.	55 3/4	A. Paris.	

VIENNE, LE 6 JUIN.

Métalliques, 104 0/0. — Actions de la banque, 1367 1/2.
H. LIGNAC, Imp. du Jour, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège.